Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse 46 (1984)

7 Heft:

Band:

Rubrik: Télégramme ; Actualités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Association suisse des fabricants et commerçants de machines agricoles (ASMA)

Un nouveau président

A la fin 1983, le comité de l'ASMA a nommé un nouveau président à sa tête en la personne de

Richard Sidler (1941), dr. ing.chimiste, de Dietikon ZH



Le nouveau président a fait son doctorat en tant qu'ingénieurchimiste et s'est consacré ensuite durant six années à la recherche et au développement dans l'industrie alimentaire. Depuis 1974, il est directeur du marketing et de la vente chez RAPID, fabrique de machines et de véhicules SA, à Dietikon ZH. Nous présentons nos félicitations à Monsieur Sidler à l'occasion de sa nomination honorable et lui souhaitons succès, persévérance et prévoyance en sa qualité de capitaine du navire ASMA.

Sous les derniers trois présidents de l'ASMA, la collaboration AMSA/ASETA a été des plus fructueuses et nous ne doutons pas un instant qu'elle ne continue à l'être sous l'égide de Monsieur Sidler.

Nous adressons nos remerciements les plus chaleureux à

Monsieur Gottfried Kilchenmann, Schüpfen BE,

président sortant, qui s'est toujours employé à aplanir d'éventuelles divergences d'opinion. Nous lui souhaitons une retraite agréable, accompagnée d'agilité de corps et d'esprit. Ad multos annos! La Rédaction

Chacun doit se comporter, au foyer . . .

C'est par un jeu de mots inspiré du droit sur la circulation routière que le directeur du Bureau suisse de prévention des accidents (bpa), Heinz Jung, a ouvert en février dernier la campagne intitulée «Prévention des accidents au fover». Cette campagne est placée sous les patronage du Conseiller fédéral Alphons Egli et soutenue par différentes organisations. Sur un total de 1 million d'accidents chaque année, en Suisse, 3500 ont des suites mortelles. Un accident sur sept survient au foyer. Quelque 150'000 accidents ménagers figurent dans la statistique. 700 accidents sont mortels. Il s'agit en majeure partie de chutes de plein-pied!

Les personnes âgées sont particulièrement en danger. Les $\frac{4}{5}$ des victimes d'une chute mortelle avaient plus de 70 ans. Parmi les causes principales, on a pu relever les tapis glissants, seuils, fils électriques traînant par terre, etc.

C'est pourquoi le bpa recommande de

 veiller à l'ordre déjà dans la chambre d'enfants

- éliminer les endroits où l'on risque de trébucher, fixer les coins des tapis
- utiliser des tapis antidérapants ou des produits qui empêchent le glissement des tapis (matériel Gliss-stop).

Il va de soi qu'on peut aussi faire une chute fatale d'un escabeau, d'une chaise, d'une table boiteuse ou d'un équipement de fortune. Dans la plupart des cas, ces accidents pourraient être évités grâce à une échelle de ménage, disponible dans le commerce spécialisé ou les grands magasins. Ces échelles sont légères, faciles à ranger et, avant tout – sûres!

Comment se débarraser de souris et de rats sans avoir recours à des appâts vénéneux

Un agriculteur inventif, Monsieur Alois Müller de Büebliswil près de 6344 Meierskappel LU (tél. 042 - 64 28 33 de 07.00 h à 09.00 h) a développé un modèle de trappe original pas plus grand qu'un tourne-disques.

Contrairement à celui des trappes usuelles, le mécanisme de fermeture Müller ne peut être déclenché que depuis l'intérieur du dispositif. Afin que la queue des rongeurs capturés ne soit pas écrasée lors de la fermeture de la trappe, l'inventeur prévovant a laissé une fente entre la partie supérieure et le fond. Cette précaution permet de libérer soit une martre ou un écureuil indemnes qui se seraient laissés prendre. Les souris ou rats déstinés à être tués peuvent être saisis par une ouverture munie d'une coulisse et communicant avec un sac en plastique. Afin d'écarter des chats ou des poules, M. Müller conseille de recouvrir la trappe avec un grillage à grosses mailles. L'inventeur se sert d'appâts consistant en fruits ou légumes à la cave ou en pain, farine ou céréales dans les moulins, boulangeries ou hôtels. Trad. H.O.